



# PUBLICATION DU RAPPORT DES EGIP PREMIER TOUR D'HORIZON

## FLASH-INFO

Le rapport de la mission d'appui des États Généraux de l'Insertion et de la Probation (EGIP) est paru hier. Ce document de plus de 800 pages, fruit de dix mois de travaux et de plus de 1 000 entretiens, propose un « changement de paradigme » pour nos services.

Vu la densité du rapport, FO Justice IP reviendra vers vous prochainement avec une analyse détaillée et notre position syndicale sur chacune des propositions. Ainsi nous ne manquerons pas de vous livrer notre positionnement complet, nos points d'accord et nos alertes sur les risques de dérives potentielles. En attendant nous vous invitons à prendre connaissance de ce rapport par vous-même, en suivant le lien suivant : <https://www.justice.gouv.fr/documentation/ressources/rapport-mission-dappui-aux-etats-generaux-linsertion-probation#:~:text=Le%20rapport%20issu%20des%20travaux,piliers%20de%20la%20politique%20p%C3%A9nale>.

De l'expérimentation du pré-sentenciel dès le premier semestre 2026 à la création d'une peine unique de probation, en passant par l'usage de l'intelligence artificielle et le renforcement de la pluridisciplinarité, les enjeux sont cruciaux pour l'avenir de notre filière.

Voici un résumé des 4 axes majeurs qui structurent les 15 propositions du rapport :

1. Réinventer un parcours pénal cohérent et fluide : De l'expérimentation en pré-sentenciel à la sortie d'audience.
2. Impulser une prise en charge continue et coordonnée : Notamment via le renforcement de la pluridisciplinarité.

3. Donner une meilleure lisibilité à nos missions : À travers de nouveaux dispositifs d'évaluation et de communication.
4. Accélérer la transformation numérique : Une urgence impérieuse pour répondre aux attentes du terrain.

Zoom sur 3 propositions marquantes :

- Proposition n°4 : Aller vers une peine unique de probation pour toutes les peines de milieu ouvert (hors écrou) afin d'accroître la lisibilité.
- Proposition n°8 : Renforcer en urgence le recrutement d'assistants de service social et de psychologues en milieu ouvert et fermé.
- Proposition n°14 : Accélérer l'interopérabilité des outils (Cassiopée, PRISME, GENESIS) pour éviter les ruptures dans la chaîne pénale.

Un point positif à souligner : Nous notons avec satisfaction que ce rapport réaffirme le caractère régalien et l'ancrage de nos missions au sein du ministère de la Justice. Le rapport souligne que les personnels réaffirment avec constance leur appartenance à la Justice, écartant ainsi les craintes d'une tutelle du ministère de l'Intérieur. Pour FO Justice IP, cette reconnaissance de la probation comme une mission de souveraineté est un socle indispensable.

**Plus que jamais, FO Justice restera vigilant à ce que ces propositions ne se traduisent pas par une dégradation de nos conditions de travail ou une perte de sens de nos missions de service public.**

